

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS

RESTRICTED

TBT/Notif.89.186

11 juillet 1989

DOUANIERS ET LE COMMERCE

Distribution spéciale

Comité des obstacles techniques au commerce

NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.4.

1. Partie à l'Accord adressant la notification: <u>TCHECOSLOVAQUIE</u>
2. Organisme responsable: Direction fédérale de la normalisation et des mesures, Prague
3. Notification au titre de l'article 2.5.2 [X], 2.6.1 [], 7.3.2 [], 7.4.1 [], autres:
4. Produits visés (le cas échéant, position du SH, sinon position du tarif douanier national): Bobinoirs
5. Intitulé: CSN 81 2110 Bobinoirs. Paramètres de base, dimensions et prescriptions techniques
6. Teneur: La norme s'applique aux bobinoirs utilisés pour l'épuration et le rebobinage des fils de fibres naturelles et chimiques, et leurs mélanges, en les faisant passer des métiers à filer et des métiers à retordre et machines à doubler sur des bobines cylindriques ou coniques à bobinage réticulaire y compris sur des bobines à bobinage peu serré en vue de leur teinture ultérieure. Cette norme énonce des paramètres de base, des caractéristiques de fiabilité et des prescriptions techniques.
7. Objectif et justification: Il n'existe pas de norme internationale correspondante
8. Documents pertinents:
9. Dates projetées pour l'adoption et l'entrée en vigueur: 1er juillet 1990
10. Date limite pour la présentation des observations:
11. Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: point national d'information [X] ou adresse d'un autre organisme: